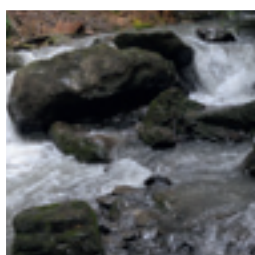
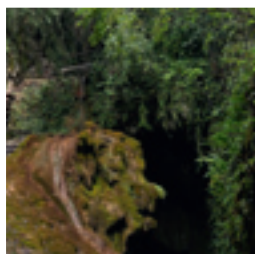




ourdhorizon

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAILLON



P 10 Affaires sociales

Crèche et UAPE

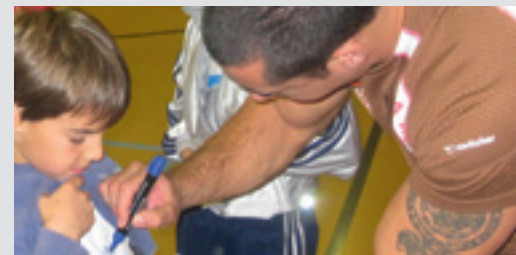


P 14 Sécurité

Police intercommunale des deux rives



P 16 Du côté de l'école



sommaire

Éditorial	3
La vie du conseil	4
Bienvenue	9
Bienvenue bis	9
Crèche et UAPE > Faire-part	10
> La vision du responsable	10
Hommage à Jean-Marie Pillet	12
Attribution des mérites communaux	13
Police Intercommunale des Deux Rives	14
Bonjour Monsieur le chef de poste	15
Que d'histoires !	16
Informations rapides de la commission scolaire	17
Les anciens en visite	17
Billet du directeur	18
Plan de scolarité 2011/2012	20
Champions du monde	21
Interview Cédric Grand	22
Saillon Musique	24



éditorial

Saillon ensemble

« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre. Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple. »

Antoine de Saint-Exupéry

Cette période est, paraît-il, propice aux bilans de toutes natures. De plus, cette fin d'année coïncide avec la mi-législature; il me semble donc opportun d'effectuer une brève rétrospective des principaux dossiers et projets aboutis ou en voie d'achèvement.



© Cédric Luisier

- Agrandissement de l'école
- Création d'une crèche et UAPE
- Aménagements des routes de plaine
- Renaturation du canal de Gru
- Assainissement de la STAP (station de pompage eau potable)
- Route des Vernayaz
- Redéfinition du giratoire des Virottes
- Via Ferratta

et aussi

- Fusion des Corps de Sapeurs Pompiers d'Isérables, Leytron, Riddes et Saillon
- Constitution d'ABS (Association des Bénévoles de Saillon)
- Engagement dans l'association Adom, active dans le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées
- Convention de partenariat pour la création d'un corps de police intercommunal

Merci à tous ceux qui, par leur activité au sein des différents services communaux, de l'école, par leur engagement dans des commissions communales et aussi par des remarques émises lors de rencontres officielles ou conviviales, ont contribué à la concrétisation de ces projets.

Avec des investissements nets de plus de trois millions, le budget 2011 nous offre des perspectives de collaboration intéressantes et variées. Le conseil communal se réjouit de pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour finaliser des projets visant l'intérêt général.

A toutes et à tous, je souhaite d'excellentes fêtes et une année 2011 riche en fructueuses collaborations.

votre présidente,
Alba Mesot

la vie du conseil

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil communal de juin à décembre 2010. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour

- une rencontre avec Monsieur Jacques Melly, conseiller d'état, et ses collaborateurs pour une discussion sur le projet Rhône III (18 août)
- une rencontre, au gîte de Lui d'Août, avec la commission de gestion du chalet (13 septembre)
- l'assemblée bourgeoise du 13 décembre 2010 pour la vente de 500 m² à détacher de la parcelle bourgeoise No 4063 aux Epineys, l'adoption du budget 2011 et la prise de connaissance de la planification financière 2011-2014
- l'assemblée primaire du 13 décembre 2010 pour la modification du règlement du Télé-réseau, l'approbation du règlement intercommunal sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels, l'autorisation d'un crédit de Fr. 2'000'000.00, l'adoption du budget 2011 de la municipalité et la prise de connaissance de la planification financière 2011-2014.

et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

Administration générale

- Nomination de Mme Laurence Tramaux au poste d'employée de commerce à 50% en remplacement de Mme Sophie May (1^{er} juin)
- Décision d'engager M. Lionel Kummer comme stagiaire MPC (Maturité Professionnelle Commerciale) (15 et 29 juin)
- Adjudication à la société Signal à Sion de la fourniture des plaques-numéros d'habitation dans le cadre de la numérotation des bâtiments (13 juillet)
- Organisation des bureaux de vote relatifs aux votations fédérales des 26 septembre et 28 novembre (17 août, 19 octobre)
- Prise de connaissance de la décision de Swisscom de supprimer la cabine téléphonique sise à la place des Remparts en raison de la très faible utilisation de cette dernière (17 août) et décision de réaffecter cet emplacement en place de parc pour handicapés (7 septembre)
- Octroi du droit de cité à M. José Ferreira, Mme Maria De Jésus Da Silva Carvalho Ferreira, Catia et Béatriz Carvalho Ferreira (7 septembre), à Mme Filomena Conceição De Matos Pinto et à ses enfants, Catia De Matos, Daniel Pinto De Matos et Catarina Pinto De Matos (30 novembre)
- Décision d'autoriser Mme Jessica Thurre, dès son retour de congé maternité, à diminuer son taux d'activité à 50% et d'engager en remplacement un/e employé/e de commerce à 50% (19 octobre)

Bureau communal Horaires des fêtes

Fermeture
des bureaux :

**du mercredi
22 décembre 2010
à 17h30**

**au mercredi
5 janvier 2011
à 07h30**

Toute l'équipe
communale vous
souhaite d'excellentes
fêtes de fin d'année !



© lindaphoto.ch

- Prise de connaissance de la radiation au Registre du commerce de l'Association des communes pour l'hôpital régional de Martigny (19 octobre)
- Etude et approbation du budget 2011 de la municipalité et de la planification financière 2011-2014 (19 octobre, 2 novembre)
- Acceptation, après consultation du juge et de la vice-juge de la commune, du regroupement des chambres pupillaires et offices de tutelle à Saxon, selon la même région que le CMS (30 novembre)
- Analyse des candidatures au poste d'employé des travaux publics et nomination de M. Dominique Thétaz, avec entrée en fonction au 1^{er} avril 2011 (16 et 30 novembre)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée primaire du 13 décembre 2010 (16 novembre)

Sécurité publique

- Décision de mettre un terme, au 30 avril 2010, à l'autorisation d'exploiter délivrée à M. Youri Ospel pour l'Hôtel des Bains de Saillon, le restaurant le Mistral et le bar Farinet (1^{er} juin) ; délivrance à Mme Patricia Wermuth de l'autorisation d'exploiter (21 septembre)
- Validation du document Consignes de comportement en cas d'urgence établi par l'EMC qui sera distribué à toute la population (1^{er} juin)
- Nomination de M. Stéphane May comme lieutenant auprès du corps de sapeurs-pompiers (1^{er} juin)
- Autorisation octroyée à la Bayardine pour la fermeture du parking scénique supérieur les 6, 13 et 20 août ainsi que le 11 septembre 2010 pour leurs prestations d'été et pour la présentation des prochaines Fêtes médiévales (15 juin)
- Approbation de l'avenant à la convention intercommunale de protection civile traitant de l'incorporation de Charrat (15 juin)
- Autorisation octroyée au Tour de Romandie d'emprunter les routes communales le 12 septembre pour la cyclosportive Verbier-La Romandie Classic (29 juin)
- Adjudications à l'entreprise Eddy Buchard SA de la fourniture et pose d'un hydrant à la place des Remparts et à JCB SA, les travaux de génie civil y relatifs (29 juin)
- Approbation de la convention de partenariat entre les communes de Charrat, Isérables, Leytron, Riddes, Saillon et Saxon pour la police intercommunale des deux rives. (13 juillet)

- Décision d'adhérer à la convention relative à la participation des communes aux coûts des régions de secours OCVS (17 août)
- Analyse et adoption du règlement intercommunal sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels (5 octobre)
- Décision de mettre un terme, à la suite de cessation d'activité, à l'autorisation d'exploiter des chambres d'hôtes délivrée à M. Francis Raymond (19 octobre)
- Décision de mettre un terme, au 1^{er} novembre 2010, à l'autorisation d'exploiter délivrée à M. Claude Luisier pour l'exploitation du café-restaurant du Vieux Bourg (30 novembre)

Enseignement et formation

- Nomination de Mme Corinne Délétroz-Duc pour 9 heures GNT (généraliste non titulaire) au sein de notre centre scolaire pour la scolarité 2010-2011 (1^{er} juin)
- Adjudication à Gsponer AG de la révision de la citerne de notre centre scolaire (29 juin)



> la vie du conseil

- Prise de connaissance de la démission de Mme Agnès Farquet de la commission scolaire motivée par le fait qu'elle a été sollicitée pour des remplacements au sein de notre centre scolaire (13 juillet)
- Adjudications, dans le cadre de l'agrandissement de l'école et de la construction d'une crèche et UAPE des travaux de chapes et isolations à l'entreprise DEC à Fully, de revêtements de sols synthétiques à l'entreprise Cotter Pascal à St-Léonard, de plâtrerie, cloisons et peintures à l'entreprise Défayes Pierre & Fils à Leytron (5 octobre) nettoyage à l'entreprise Honegger SA à Sion, du puits PAC à l'entreprise Forasol SA à Lonay (16 novembre)
- Autorisation accordée à Mme Inès Produit pour la prolongation de son congé maternité, sans salaire, jusqu'au 23 décembre 2010 (2 novembre)
- Analyse et validation de différentes procédures de salubrité publique (16 et 30 novembre)

Culture, loisirs et culte

- Décision de participer financièrement à la création d'une Via Ferratta dans les gorges de la Salentze en collaboration avec la commune de Leytron, les sociétés de développement de Saillon et Leytron et les Bains de Saillon et d'Ovronnaz (15 juin)
- Prise de connaissance de la requête de Me Isabelle Poncet pour les Amis de Farinet et décision de réserver un emplacement, à définir par la commune, au monument de l'Inconnue du Rhône au sein de notre cimetière (15 juin)
- Adjudication à AlCoda GmbH à Fribourg de la fourniture d'un logiciel pour la bibliothèque (15 juin) et à VS Technologie Sàrl à Martigny pour la fourniture de matériel informatique (29 juin)
- Décision de mandater le Bureau Anako, M. Olivier Cheseaux, pour l'étude de réalisation d'un accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite (15 juin)
- Prise de connaissance de la décision de l'Evêché : M. Olivier Messer officiera à 80% et Mme Marie-Dominique Carruzzo à 50% comme animateurs pastoraux dans les paroisses de Leytron, Saillon et Fully. (29 juin)
- Autorisations octroyées à la fanfare la Grand Garde pour l'utilisation d'une salle de classe de notre centre scolaire le lundi et le mercredi pour des cours de musique (13 juillet), pour l'organisation de leur 5^e anniversaire les 11 et 12 juin 2011 (5 octobre), pour l'organisation du bal de la Ste-Catherine (19 octobre), pour l'organisation de son concert annuel,

le 27 février 2011 à la salle de gymnastique (2 novembre), pour l'organisation d'un loto à la salle de gymnastique le 11 décembre (30 novembre)

- Autorisation octroyée à la Sté de développement pour le tir de feux d'artifice de la Fête nationale, le 31 juillet depuis le bord de la Salentze, sous réserve d'une interdiction de l'Etat du Valais en fonction des conditions météorologiques (13 juillet)
- Analyse de notre participation au stand de tir de Chamossion en vue de la modification de la convention de partenariat (13 juillet, 21 septembre)
- Adjudication à l'entreprise Bürli la fourniture d'une tyrolienne avec dalles de protection pour l'espace de jeu à la Place Farinet (17 août)
- Autorisation octroyée au Ski-Club Saillon pour l'organisation de la course de Ste-Catherine – 24^e édition le 20 novembre 2010 (7 septembre)
- Analyse et approbation du budget 2011 de la Société de Développement et de l'Office du tourisme (7 septembre)
- Décision de mandater la Société Marbrerie Nouvelle à Martigny pour la création d'un jardin du souvenir dans l'espace colombarium de notre cimetière (7 septembre)
- Prise de connaissance, analyse et ratification du budget des VII^{ème} Fêtes Médiévales (7 septembre)
- Décision d'autoriser l'enfouissement de deux urnes au maximum sur une tombe (2 novembre)
- Analyse et approbation du budget 2011 de la paroisse catholique (2 novembre)
- Prise de connaissance du projet ORTM 2.0 (Office Régional du Tourisme Martigny) et décision de ne pas y donner suite pour l'instant (16 novembre)



Prévoyance sociale

- Analyse et détermination sur différentes demandes d'aide sociale (15, 29 juin, 13 juillet, 17 août, 7 septembre, 19 octobre)
- Nomination, pour une activité à 75%, de M. Peter Eichhorn à la fonction d'éducateur responsable de la crèche et UAPE (13 juillet et 17 août) et validation du règlement relatif à cette structure (16 novembre)
- Validation des cahiers des charges du directeur, éducateur de la petite enfance ainsi que le statut du personnel de la future crèche et UAPE (21 septembre)

Trafic

- Décision d'engager M. Gaël Bonvin, de Ferdinand, au poste d'apprenti agent d'exploitation (1^{er} juin)
- Approbation du rapport de la commission d'appel à contribution relatif à l'aménagement de la route de Tobrouk et adjudication à Evéquo SA à Conthey des travaux de génie civil y relatifs (15 juin)
- Adjudications, dans le cadre de l'aménagement des routes de plaine, des travaux de génie civil aux entreprises Gasser SA à Vouvry pour les routes des Sautes, de la Roselière et du Midi et DEC SA à Fully pour la route de la Pommeraie (29 juin), de pose des lampadaires à la route des Sautes à SEIC à Vernayaz (30 novembre)
- Analyse et détermination sur les remarques de bordiers en lien avec l'appel à contribution des aménagements des routes de plaine (29 juin)
- Décision de mettre sur pied une commission d'expropriation dans le cadre de l'aménagement des routes de plaine (13 juillet)
- Décision, à la suite du départ à la retraite de M. Martial Dorzaz, d'engager un employé des travaux publics à 100% dès le 1^{er} avril 2011 (19 octobre)
- Analyse et approbation des dossiers de mise à l'enquête publique des routes du Clos, du Milieu et du Grand Clos avec parution au bulletin officiel du 3 décembre 2010 eu 14 janvier 2011 (30 novembre)
- Adjudication, sur la base des soumissions gérées par l'Etat du Valais dans le cadre des travaux à réaliser sur la route 71, Pont de Salentze, à l'entreprise Héritier & Cie SA, des travaux communaux de génie-civil (30 novembre)

Protection et aménagement de l'environnement

- Autorisations octroyées à Mme Méry Grossrieder et consorts pour la transformation des combles et la réfection de la toiture de leur bâtiment au Bourg, à M. Antonio Bellonia pour la fermeture de la terrasse existante du Café de la Tour, à M. et Mme Jean-Yves et Alexandra Raymond pour la construction d'une habitation individuelle avec cabane de jardin aux Chiles (1^{er} juin)
- Autorisation octroyée à M. et Mme Laurent Brustier et Dominique pour la pose d'un panneau solaire aux Combes d'Avaux (15 juin)
- Analyse et validation des articles 80 à 99 du nouveau règlement communal des constructions (15 juin) des articles 100 à 123 (19 octobre)
- Autorisations octroyées à M. Pierre-André Henchoz pour la création d'une cheminée et d'un cabanon de jardin au Grand-Clos, à Mme Marie-Antoinette Bastian au Pont du Traux et à M. Francis Zosso au Grand Clos pour l'aménagement de cabanons de jardin, à M. Tino Giovanni pour la construction d'une habitation individuelle en Lydésoz (29 juin)
- Adjudication à P.& L. Perraudin transports SA des travaux de démontage du hangar de la Sarvaz en lien avec la mesure LSF 4.1 (triangle Guigoz) (29 juin)
- Décision de conclure un contrat de bail à ferme avec Mme Béragère Carron pour l'exploitation et l'entretien des surfaces vertes du concept de renaturation du canal de Grü (29 juin)
- Autorisations octroyées à Mme et M. Etienne et Aurélia Rebord pour la construction d'une habitation individuelle au Grand-Clos et à M. André Mabillard pour la pose d'un panneau publicitaire immeuble La Boufanelle au Bletty (17 août)
- Autorisations octroyées à M. Pascal Cheseaux pour la pose d'un container au Grand Clos, à M. Pascal Delmatti pour l'aménagement d'une cabane de jardin ; préavis positif à la demande de M. Stéphane Clerc pour la construction d'un hangar agricole au Petits llots, de compétence cantonale (7 septembre)
- Autorisation octroyée à M. Christophe Vouillamoz pour la construction d'un jardin d'hiver non chauffé au Grand Clos, préavis favorable à la demande de Mme et M. Maurice et Francine Dussex pour la stabilisation d'un dépôt agricole aux Verney des Fourches, de compétence cantonale (21 septembre)

> la vie du conseil

- Analyse et validation du règlement communal des sites (21 septembre)
- Autorisations octroyées à RTB Corvaglia Sàrl pour la construction d'une habitation individuelle au Grand Clos, à Mme et M. William et Myriam Aebi pour la construction de deux vérandas non chauffées en Lydésoz (19 octobre)
- Autorisations octroyées à Mme Rose-Marie Siéro-Corona pour la construction d'une habitation individuelle aux Proz Novex, à ITB pour la construction d'une habitation individuelle aux Devins (2 novembre)
- Autorisations octroyées à Mme et MM. Louis et Marie-Claire Cajoux et Christian Bertholet pour la construction d'un habitat groupé au Grand Clos, à M. Jean-Blaise Gollut pour la réfection d'une toiture au Bourg (16 novembre)
- Autorisation octroyée à M. Antonio Palumbo pour la construction d'une habitation individuelle En Lydésoz (30 novembre)

Finances et impôts

- Prise de connaissance et détermination sur diverses demandes de remises d'impôts (17 août)
- Etude et approbation du budget 2011 de la municipalité (19 octobre, 2 et 16 novembre)

Service du télé-réseau et Internet

- Décision de modifier le règlement du télé-réseau et d'en proposer la teneur pour adoption à la prochaine assemblée primaire (2 novembre)



Service de l'eau potable

- Adjudication à l'entreprise Eddy Buchard SA des travaux d'appareillage pour l'eau potable vers le centre scolaire (15 juin)
- Adjudication au bureau CERT ingénierie SA à Martigny de l'étude préliminaire du projet d'assainissement/extension du réservoir d'eau potable des Condémines (7 septembre)

Service des eaux usées

- Adjudication à l'entreprise Carl Heusser SA de la fourniture d'une pompe submersible (15 juin)

Bourgeoisie

- Etude et validation de la nouvelle convention concernant l'exploitation du chalet d'alpage de Lui d'Août (21 septembre)
- Etude et approbation du budget 2011 de la Bourgeoisie (19 octobre, 2 novembre,)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 13 décembre 2010 (16 novembre)



bienvenue



Suite au départ de Mme Sophie May-Nicolaz, qui a changé d'orientation professionnelle, notre équipe administrative a été complétée, depuis la mi-juillet, par la venue de Mme Laurence Tramaux.

Laurence, et son mari Moïse, sont les parents de deux adolescents. La famille Tramaux, de souche Neuchâteloise, s'est intégrée et vit à Saillon depuis 13 ans.

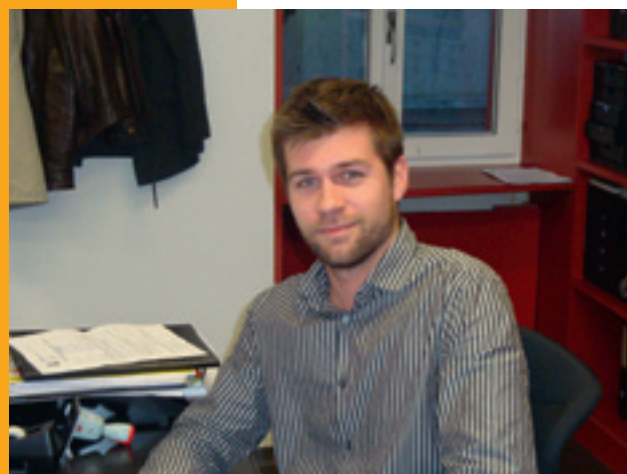
De formation commerciale, Laurence a travaillé dans différentes entreprises du canton de Neuchâtel. Lors de son arrivée à Saillon, elle a assumé la belle fonction de maman avant de reprendre une activité dans un établissement Saillonin.

A Sophie nous souhaitons plein succès pour ses nouvelles fonctions professionnelles.

A Laurence nous souhaitons la bienvenue dans notre équipe où elle s'est déjà bien intégrée.

L'administration communale

bienvenue bis



Comme elle l'a déjà fait par le passé, notre administration communale a décidé de permettre à un jeune de l'école de commerce d'effectuer une année de stage en entreprise afin d'obtenir une maturité commerciale.

M. Lionel Kummer a répondu à l'annonce communale et a été engagé depuis le début septembre.

Lionel habite Saillon depuis son plus jeune âge. En effet il a déposé ses valises dans notre commune à l'âge de 3 ans où il a suivi toute sa scolarité primaire.

Ce jeune de 25 ans a pris son temps pour effectuer, avec succès, son école de commerce. Entre deux, il a appris ce que veut dire « *bourlinguer* ».

Vous aurez très certainement aperçu Lionel au bord des bassins du centre thermal où il exerce, maintenant accessoirement, la fonction de maître-nageur.

A Lionel nous souhaitons plein succès pour l'accomplissement de son stage qui sera, nous l'espérons, ponctué par l'obtention de sa maturité.

L'administration communale

crèche et UAPE

Faire-part

Ouverture de la crèche et de l'unité d'accueil pour écoliers

C'est avec grand plaisir que la commune de Saillon vous annonce l'ouverture prochaine de son espace de vie enfantine. Cette structure d'accueil comportant 16 places de crèche et 24 places d'UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers) ouvrira ses portes début mai 2011. au chemin des écoliers 109, proposant aux enfants des familles saillonintzes un accueil à temps d'ouverture élargi (LU-VE de 07h30 à 18h30).



Afin de préparer au mieux cette ouverture, des formulaires de préinscriptions seront à votre disposition dès le 1^{er} janvier 2011 au bureau communal ou sur demande au 027/743.43.00 pour déclarer le besoin de garde pour votre/vos enfants. Après réception de la fiche de préinscription, les parents recevront une confirmation. La direction prendra contact avec eux dans le courant du premier trimestre 2011 pour les informer de la possibilité ou non d'accueillir leurs enfants aux jours et aux horaires souhaités, selon les demandes reçues.

La commune de Saillon reste à disposition pour toute information complémentaire et dans l'attente d'accueillir vos enfants, vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Alba Mesot, présidente

la vision du responsable

Parcours scolaire et professionnel

Né à Sion en 1968 de parents entrepreneurs en mécanique générale, j'apprends le français à l'âge de 4 ans, à mon entrée en école enfantine. Depuis là, je serai bilingue français-allemand. Je suis ensuite mes écoles primaires à Ardon et vais au CO Derborence à Château-neuf-Conthey. Suivent les années collège en section langues modernes achevées avec la matu D en 1988. Après le collège, je suis pendant 3 ans la filière d'ingénieur en mécanique à l'école d'ingénieurs des Sion. Cela ne me réussira pas, mais j'en conserverai un bagage fort utile en matière de gestion, de technique et d'informatique.

Après quelques mois passés à un guichet de banque à Chamoson, je m'engage dans mon parcours actuel : l'éducation spécialisée. A la Castalie à Monthey et à l'Institut Notre-Dame

de Lourdes à Sierre, je vais apprendre mon métier avec des enfants et jeunes adultes polyhandicapés. Après ma formation, je vais travailler une année auprès d'adolescents en difficulté à Monthey.

C'est après cette expérience fort enrichissante que je découvre en 2001 une annonce pour un poste d'éducateur responsable dans ma commune d'origine, à Ardon. Même si ce travail diffère de ma formation de base, je postule et obtiens le poste. La Loi en Faveur de la Jeunesse vient d'être abrogée par le peuple valaisan et tout est à inventer. Entouré d'une équipe d'éducatrices de l'enfance et d'auxiliaires, nous mettons sur pied l'accueil pré- et parascolaire dans notre village. En neuf années de développement, les effectifs passent à 130 enfants à la semaine avec une trentaine de repas par jour.

Ce fut une formidable expérience humaine, utile, enrichissante autant pour les enfants, leurs parents que le personnel d'encadrement. Nous avons tous grandi ensemble.

Dans le privé

Je suis le père de 3 filles extraordinaires de 15, 13 et 4 ans. Je suis titulaire d'une licence de radio-amateur, d'un brevet de plongée. J'aime la lecture, ma fille aînée dit que je suis un « geek » en d'informatique. Je pratique régulièrement du fitness, effectue volontiers des ballades en montagne ou à vélo, la natation et la moto. A la maison, des chats de la race Ragdoll partagent ma vie, dans des ambiances musicales de smooth jazz et de chillout...

Jusqu'à la vente de ma maison, J'habite encore Ardon et suis à la recherche d'un terrain à Saillon.



Ma vision en tant que responsable

Tout le monde doit être gagnant. Pour la commune, une solution d'accueil professionnalisée constitue un atout indéniable, un argument pour l'établissement futur de nouveaux résidents et le maintien sur place des jeunes générations.

Pour les parents, les structures offrent non seulement une solution de placement rassurante et fiable, mais également un regard extérieur, non-jugeant et professionnel sur le développement de leur enfant.

Pour les enfants en âge de crèche, les Structures d'Accueil offrent parfois les premiers contacts avec un groupe hors-famille, l'apprentissage par l'imitation, l'émulation des pairs et surtout la socialisation ou l'apprentissage de rituels humains dans le respect de l'autre. Pour les enfants de familles étrangères, la crèche offre souvent le premier contact avec la langue française, et ce avant l'école.

Évidemment, nos enfants apprennent déjà ces choses à la maison, mais la dynamique du groupe accélère largement toutes ces acquisitions.

Pour les enfants en âge de scolarité, accueillis essentiellement avant les cours du matin, au repas de midi, et après les cours le soir, nous devons considérer qu'ils sont plus dans un cadre familial que scolaire. Ce cadre comporte des opportunités de jeu, d'échanges, de créativité et de lecture. Certains pourront même faire leurs devoirs durant ces heures.

L'importance du cadre

Pour qu'un enfant puisse se développer harmonieusement, il a besoin d'intégrer la capacité à s'adapter à son environnement. Les parents ou éducateurs qui font tout pour adapter l'environnement à leur enfant l'empêchent tout simplement de grandir.

La crise provient souvent du fait que l'enfant sait (ou espère) qu'on va adapter l'environnement à lui et qu'il fait pression pour qu'on le fasse. Par sentiment de culpabilité, par confort, l'adulte répond alors au désir de l'enfant qui en tire une satisfaction éphémère qui ne durera que jusqu'au prochain désir.

Je résumerais ma vision du cadre par le proverbe suivant :

« Donne un poisson à manger à un mendiant, il mangera le poisson. Apprends-lui à pêcher, il mangera toute sa vie. »

C'est cet esprit que je souhaite insuffler dans les nouvelles structures d'accueil de Saillon.

Je remercie vivement la Présidente Mme Alba Mesot, ainsi que le Conseil Communal de Saillon pour la confiance témoignée et me réjouis de faire votre connaissance, chers parents ainsi que celle des enfants que vous nous confierez.

Peter Eichhorn

hommage à Jean-Marc Pillet

Jean-Marc Pillet, biologiste consultant auprès de la Commune de Saillon, membre de la Commission Nature, est décédé accidentellement le 24 octobre dernier.



Jean-Marc était particulièrement fasciné par les senteurs méditerranéennes, le chant des cigales, la coronelle ou le lézard vert. Il savait partager ses rêves et d'abord son enthousiasme pour les régions chaudes, les Follatères, les vallées internes des Alpes comme la vallée d'Aoste, la Maurienne, plus tard pour les milieux méditerranéens et ceux du Maroc, d'où il revenait justement avec des amis la veille de son accident. Il était de la civilisation de l'huile d'olive et pas de celle du yogourt, comme il aimait préciser...

Jean-Marc était un naturaliste polyvalent. En plus des cigales, scorpions, batraciens et reptiles, il connaissait bien les sauterelles, papillons et autres insectes, les oiseaux et les mammifères. Il avait une excellente connaissance de la flore, avec une prédilection pour les espèces steppiques. Il fut encore un observateur du climat et des microclimats locaux lui permettant de comprendre la répartition spatiale des espèces végétales et animales. Il reçut le Prix d'encouragement de l'Etat du Valais 1993...

En tant que biologiste indépendant, il a effectué de nombreux mandats valorisant la nature : aménagement de bords des canaux et d'étangs, plantations d'arbres, d'arbustes, pépinières d'espèces indigènes (chêne buissonnant, chèvrefeuille étrusque, perruquier, baguenaudier, etc), aménagements de jardins et d'espaces naturels communaux (Fully, Saillon, Venthône, etc.), élaboration de panneaux didactiques le long de plusieurs bisces du Valais central, etc.

Jean-Marc collabora aussi activement avec les milieux agricoles, avec VITIVAL en particulier. (Association des viticulteurs valaisans en production intégrée)

Jean-Marc aimait Saillon, à cause peut-être de sa nature riche et diversifiée. Il aimait y retrouver les espèces de plantes et d'animaux, typiquement valaisans, introuvables ailleurs en Suisse. Il a beaucoup collaboré avec la Commune pour laquelle il a rédigé en 2003 la brochure « *Valeurs naturelles et paysages de Saillon* ». Il a œuvré pour la mise en valeur des amandiers et la préparation de l'unique verger de figuiers de Suisse, aujourd'hui planté en Sarvaz, anticipant peut-être les effets du réchauffement climatique en cours. Avec la collaboration d'Egidio Anchisi et de Rita Gay, il a aménagé le Jardin médiéval près de l'église où fleurissent aussi, à côté des plantes médicinales et utilitaires les méditerranéennes, cistes, chênes verts et grenadiers. Ces dernières années, il a collaboré à l'aménagement du canal de Gru, à la fois zone de déversement de crue et biotope pour la sauvegarde de la diversité biologique. Il a surtout tenté de recréer un habitat pour la couleuvre mauresque, espèce très rare et menacée en Suisse. Jean-Marc confie aujourd'hui cette belle réserve naturelle à la Commune et à ses habitants.

Dans la brochure, il écrivait : « *La nature dans toute sa diversité contribue au bien-être des citoyens. Ces endroits naturels qui nous paraissent fouillis ou désordre sont pourtant dotés d'un équilibre subtil et complexe. Un orchestre symphonique a besoin d'un certain volume sonore pour la mise en valeur de tous ses instruments. De même la nature a besoin d'un minimum d'espace pour acquérir un certain équilibre* ».

Jean-Marc nous manque, avec son humour sarcastique et parfois provoquant, sa vitalité, sa tendresse et sa passion pour la nature. Que ces arbres plantés, ces biotopes aménagés, à Saillon et ailleurs dans le canton, témoignent de son travail efficace et perpétuent son souvenir.

Le texte, recentré sur Saillon pour l'occasion, a été écrit par Jean-Claude Praz ; sa lecture, par l'auteur, dans sa version complète a été l'un des moments forts de la cérémonie d'adieu à Jean-Marc.

Juin 2010

Le dernier grand chantier de la commission nature fut l'arrachage du buddleia en Sarvaz, plusieurs membres de la commission y participèrent dont Jean-Claude et Jean-Marc, ainsi que des volontaires de divers horizons. Je garderai un excellent souvenir de ce moment passé en sa compagnie, ainsi que des moments partagés dans le cadre de la commission nature. Merci pour tout !

Ch.-Henri Thurre, conseiller

attribution des mérites communaux

Délai de remise des propositions de candidature

au plus tard pour le :

31 décembre 2010

Le conseil communal remettra en début d'année les mérites communaux qui ont pour but de récompenser toute personne ou groupement qui a contribué par son action ou son œuvre au rayonnement sportif, culturel, social ou autre à Saillon.

Selon des critères bien précis, le conseil communal choisit les candidats méritants habitant Saillon dont les prestations ont été réalisées durant l'année 2010.

Afin que nous n'oublions personne, les citoyennes et citoyens sont invités à faire part de leurs propositions à l'Administration Communale, concernant les personnes ou sociétés qui se sont illustrées de manière particulière durant cette période.

Un grand merci pour votre collaboration.

ADMINISTRATION COMMUNALE
Conseil communal

Conseil communal			
Formulaire de candidature pour l'octroi « mérite communal »			
Personne			
Nom		Prénom	
Date de naissance		Profession	
Adresse		Localité	
Groupement			
Responsable		Adresse	
Nom		Localité	
Prénom			
Est proposé au mérite : <input type="checkbox"/> Sportif <input type="checkbox"/> Culturel <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Autre			
Motif			
Par			
Nom			
Prénom			
Adresse / Localité			
Un rapport complet de l'activité de la personne – société – groupe pour qui le Mérite est demandé peut être joint à la présente.			

police des deux rives

Dès le 1^{er} janvier

pour joindre la Police
Intercommunale des
Deux Rives

24h/24h

0840 117 217

Intercommunale depuis quinze ans, la police des Deux Rives a franchi une étape importante par la signature le 19 août 2010 d'une convention de partenariat entre les communes de Charrat, Iséables, Leytron, Riddes, Saillon et Saxon.

Pourquoi ?

La population attend des services des agents de police sans distinction entre canton et commune, qu'ils soient réactifs, rapides et trouvent immédiatement une solution au problème ou à l'évènement survenu fortuitement ou non. Les avantages d'une structure unifiée sont multiples. Nous pouvons les distinguer de la manière suivante :

- obtention d'une unité de doctrine
- meilleures synergies entre les policiers et les autorités
- convergence des forces
- développement de stratégies communes
- organisation de missions sécuritaires
- image de la police améliorée et renforcée
- présences policières accrues
- plus de professionnalisme de la part des agents

et se traduit par

- une collaboration encore plus étroite au quotidien
- un échange d'informations pro-actif
- l'exploitation immédiate du renseignement
- la jouissance des avantages de part et d'autres en terme purement logistique et connaissances
- les communes gardent leur autonomie et leur pouvoir décisionnel

perspectives

- mener conjointement des actions/opérations avec efficacité
- favoriser une présence policière organisée dans le terrain
- définir conjointement des actions spéciales souhaitées par les Autorités
- meilleure formation des agents.

Comment ?

Dès le 1^{er} janvier 2011, un poste centralisé sera opérationnel sous le même toit que la police cantonale à Saxon. Le sergent major Oreiller y disposera d'un bureau afin d'organiser et de planifier la mission de la police intercommunale; il sera l'interlocuteur principal des autorités. Par ailleurs, la présence hebdomadaire d'un agent actuellement en vigueur dans chaque bureau communal, sera maintenue.

La police a pour mission générale de veiller à la sécurité publique, de maintenir l'ordre, d'assurer l'exécution des lois et règlements, d'appliquer des décisions du conseil communal, de protéger les biens et les personnes. Son activité s'exerce sur le double plan de la prévention et de la répression.

Avec un effectif de 7 1/3 agents pour une population de plus de 14'000 habitants, la PIDR aura fort à faire.

Nos agents mettront tout en œuvre afin de répondre aux exigences de leur mission dans le respect de chacune et de chacun.

Alba Mesot, présidente



bonjour monsieur le chef de poste

Le 18 novembre dernier, le sergent Fabien Oreiller a été nommé chef de poste de la Police Intercommunale des Deux Rives.



Né le 6 mai 1970, M. Oreiller a suivi ses écoles obligatoires en Valais. Il s'est expatrié dans le canton de Genève pour effectuer un apprentissage de policier durant trois ans, avec à la clé un certificat cantonal de policier.

Assermenté en décembre 1990, il a travaillé durant dix ans dans divers postes de gendarmerie, étant ainsi confronté à toutes les situations inhérentes à cette belle profession, avec son lot de satisfactions et, parfois aussi, de misères. Il a également œuvré dans le domaine de la circulation routière en s'occupant particulièrement d'accidents de circulation avec blessés.

C'est en juillet 2000, sur appel de nos montagnes, qu'il est revenu dans la commune de son enfance, Saxon, laquelle avait déjà signé une convention de collaboration d'intervention avec les communes de Leytron, Riddes et Saillon.

Cela fait maintenant plus de 10 ans que M. Oreiller travaille avec satisfaction, comme agent de police auprès de la commune de Saxon et il se réjouit de s'investir dans ses nouvelles fonctions au sein de la PIDR.

Papa de trois beaux garçons, Mathieu, Benjamin et Eliot, M. Oreiller et sa compagne Isabelle vivent depuis plusieurs années à Saxon où ils y ont construit leur demeure.

Bonne route Monsieur Oreiller

Dès le 1^{er} janvier

pour joindre la Police
Intercommunale des
Deux Rives

24h/24h

0840 117 217



« que d'histoires ! »

Quel plaisir pour nos premières primaires que d'apprendre à lire en se plongeant dans des histoires riches en rebondissements... Eh oui, depuis la rentrée 2010, nos jeunes élèves lisent de vrais albums grâce à la méthode « Que d'histoires ».

Cette méthode va accompagner l'élève durant les deux premières années primaires pour l'aider à lire et écrire des textes. Elle s'appuie sur plusieurs petits livres qui favorisent la connaissance de la littérature de jeunesse ainsi que sur des fiches d'activités.

Cinq albums seront lus en classe et à la maison au cours de la première primaire. Tout au long de ces histoires, les enfants rencontreront de sympathiques personnages : une petite poulette qui ne veut pas parler, Grégoire, le petit écolier, la dame qui dessine une petite fille, les trois filles du pirate Erik le Rouge, et enfin, Atchouk qui habite sur le toit du monde.

Les voici dans l'ordre d'apprentissage :



Pour conclure, sachez que chaque enfant apprend à son propre rythme. Aussi est-il important de lui laisser du temps et de lui faire confiance.

Pour l'accompagner dans cette aventure, pensez à profiter d'un moment libre pour lui lire à votre tour une histoire. Ce n'est pas parce qu'un enfant commence à découvrir la lecture qu'il faut arrêter de lui lire des livres.

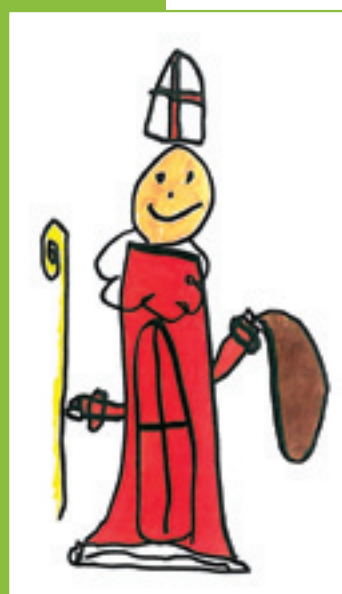
Vous l'aidez beaucoup en continuant à partager avec lui ses albums préférés. Laissez-le encore grandir afin qu'il puisse pleinement, plus tard, savourer le plaisir de lire...tout seul.

Vive la lecture ! Et n'hésitez pas à laisser vos enfants farfouiller dans votre bibliothèque !

Les maîtresses de 1^{re} et 2^e primaires

informations rapides de la commission scolaire

- Un grand Bravo et un grand Merci aux élèves et au personnel enseignant pour la journée du 25 novembre 2011 – Les reflets sur Canal 9 et dans le Nouvelliste ont montrés le plaisir et la joie d'accueillir des sportifs d'élite dans notre Ecole, merci pour votre motivation.
- 2 tableaux interactifs (remplacent le tableau noir) sont en commande pour équiper les nouvelles salles de classe. Démonstration prévue à la rentrée.
- En janvier débiteront les travaux pour la fête de fin des Ecoles dont le thème sera : « *le Portugal* », une circulaire sera remise aux élèves, bienvenue à tous, merci d'avance pour votre aide.
- L'Ecole des Neiges approche, la neige est là ! bloquez les 31.01-01.02 et 3-4.02.2011, Ovronnaz nous voilà !
- Une réorganisation complète du Centre Scolaire, permettra d'optimiser la place à disposition ainsi que l'utilisation des 2 cours de récréation. Une amélioration de certains locaux de service est aussi à prévoir..... les réflexions vont bon train !



les anciens en visite

Le mardi 9 novembre, les classes de 3P / 4P ont eu le plaisir de recevoir les personnes âgées pour un moment de partage.

Les enfants ont entraîné leurs invités dans le monde merveilleux du conte : là où le corbeau côtoie un médecin et le fermier a une épouse si compréhensive.

Par la suite, les élèves ont questionné leurs hôtes sur l'usage d'objets anciens qu'ils leur présentaient, objets ayant souvent appartenus à des grands-parents, voir des arrière-grands-parents.

L'après-midi s'est achevé par un moment de jeux : jeu de l'oie, jeu de l'échelle, hâte-toi lentement, crocodile qui mord.

Tout ça, dans la joie, la bonne humeur, les éclats de rire et la promesse de revanche lors d'une prochaine visite.

Les enseignants de 3P – 4P

billet du directeur

Année scolaire 2010/2011

1. Une rentrée ordinaire

La rentrée de la présente année scolaire fixée au lundi 23 août 2010 s'est déroulée dans des conditions optimales. Préparée dès les derniers mois de la scolarité passée, elle réunissait les membres de la Commission scolaire et du Personnel enseignant en séance de préparation le jeudi 19 août. Celle-ci s'est terminée par la visite commentée du biotope de La Sarvaz et un apéritif dans une cave du quartier.

L'effectif comprend 165 élèves répartis en 8 classes primaires et 54 élèves en 3 classes enfantines.

23 membres du Personnel enseignant travaillent dans le Centre scolaire. Ce sont 5 maîtresses pour les classes enfantines, 10 enseignants(es) en classes primaires, 2 maîtresses ACM, 2 enseignantes spécialisées et 3 enseignantes en remplacement pour 3 à 9 heures hebdomadaires.

2. Pour une Ecole de qualité : une nouvelle charte

Tenant compte des missions principales de L'Ecole et s'appuyant sur les règlements en vigueur, une nouvelle charte a été rédigée et acceptée par tous les partenaires. Elle vise à améliorer notre offre et surtout à veiller que chaque élève y trouve le plaisir d'apprendre, de développer ses aptitudes particulières et sa personnalité...

Charte de l'école de Saillon

Considérant Loi cantonale et les directives du DECS et du Service de l'enseignement...
Loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962...

Règlement concernant les congés et les mesures disciplinaires applicables dans les limites de la scolarité obligatoire du 17 mai 2000...

A l'école de Saillon, nous souhaitons promouvoir pour chaque enfant les droits suivants :

- un enseignement adapté à ses capacités (différenciation, appui, soutien, programme adapté)
- le développement de ses capacités intellectuelles, physiques, créatrices et artistiques
- une aide en cas de difficultés ou de soucis importants
- la possibilité de travailler dans de bonnes conditions
- la sécurité et un environnement scolaire agréable
- le respect de sa culture, de ses convictions, de sa famille
- une instruction de qualité

Alors, chaque enfant pourra :

- s'exprimer sur ses apprentissages et ses difficultés personnelles et relationnelles
- comprendre les contraintes prévues dans le règlement
- s'appuyer sur une bonne collaboration entre l'école, la famille et les autorités
- avoir du plaisir à apprendre
- compter sur l'attention bienveillante des enseignants
- développer son ouverture aux autres, son sens de la solidarité, de l'entraide et de la tolérance

3. Un enseignement aussi « sur mesure »

Si la grande majorité des élèves suivent un programme « *standard* », pour quelques enfants une prise en charge particulière est nécessaire. Ainsi, 2 élèves sont au bénéfice de « *mesures renforcées* » et 3 autres en « *programmes adaptés* ». Ces accompagnements individuels se déroulent durant toute l'année scolaire et exigent donc la présence d'une enseignante spécialisée (12 heures/semaine) et d'une enseignante de soutien (6 heures/semaine).

Pour les élèves en difficultés passagères, une enseignante spécialisée assure « *l'appui pédagogique* » (10 heures/semaine). Son activité est liée aux apprentissages scolaires ou d'ordre comportemental. La mise en place des mesures à appliquer est déterminée sur la base d'un projet de travail en accord avec les titulaires, les parents et est obligatoirement limitée dans la durée.

4. L'Ecole et ses multiples missions annexes

En 3 mois d'activité, à l'intention des élèves, l'Ecole a organisé :

- a) Pour tous les élèves du Centre scolaire : une promenade d'automne, en septembre, à la découverte de notre Commune ou de notre Région.
- b) Pour toutes les classes : une formation, dispensée par la Police communale, sur le comportement du piéton, du cycliste et du patrouilleur pour les 6P.
- c) Pour toutes les classes : une semaine dite « *de la lecture* » basée sur des activités de Centre impliquant des échanges de maîtres et maîtresses.
- d) Pour les classes primaires : le jeudi 25 novembre, une journée sportive « *L'Ecole bouge...* » avec la collaboration de M. Cédric Grand, médaillé olympique en bob à 4... (voir presse NF du 26 nov.).
- e) Pour les 6 classes de 2E et 1P : une formation en « *Education canine* » par le Groupe PAM (Prévention accident et morsure) sous le contrôle de l'Office vétérinaire cantonal.
- f) Pour les classes de 4P et 6P : une formation en « *Education à l'amour et la sexualité...* » par les spécialistes des Associations AVIFA ou SIPE sous le contrôle du DECS.
- g) Pour les classes de 3P et 4P : 2 « *Fenêtres catéchétiques* » de 1 jour organisées pour les enfants catholiques par la Paroisse de Saillon et pour les enfants protestants par la Paroisse réformée de Martigny et Environs.
- h) Pour les classes de 3P et 4P : un après-midi de contes et jeux en collaboration avec ABS (Association des bénévoles) de



notre Commune pour les Personnes du 3e Age.

- i) Pour la classe de 6P : 1 journée « *Osez les métiers* » à la découverte d'activités atypiques dans le monde du travail des adultes.
- j) Les élèves Julien Michellod, Alain Fumeaux de 5P et Euxane Vaz Pinto de 6P se sont qualifiés pour la finale cantonale « *Des jeux mathématiques et logiques* ». Bravo à eux et merci à M. Pierre-André Roduit pour l'organisation de ce concours dans notre Centre scolaire.
- k) Pour tous les Elèves : le contrôle dentaire par le Dentiste scolaire, les contrôles médicaux obligatoires par les Infirmières du CMS de Saxon et Environs...

5. L'Ecole et les Parents

Les Parents sont les partenaires privilégiés de l'Ecole. Afin de favoriser et développer une collaboration soutenue, le Centre scolaire a proposé :

- a) 2 soirées « *réunions de Parents* » englobant les informations générales pour le Centre, les informations particulières pour chaque classe et un exposé sur les compétences et le mode de fonctionnement du CDTEA de Martigny (Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent) par Mme Vuignier, collaboratrice en logopédie.
- b) La semaine du 15 au 19 novembre était réservée aux entretiens individuels avec les parents de chaque élève y.c. ceux de la classe de 6P en préparation à la future année scolaire au CO de Leytron
- c) Des rencontres particulières avec certains Parents, soit à leur demande ou à la demande du Personnel enseignant ou de la Direction.

6. Conclusion, plan de scolarité 2011/2012

Je tiens à remercier tous les partenaires de l'Ecole pour leur disponibilité exemplaire et, en particulier, mes collègues qui font preuve de compétences professionnelles dans le respect intégral de notre charte. La formation continue étant une donnée constante de notre profession, les maîtresses des classes de 1P/2P poursuivent les cours en « *lecture* », les maîtres de 5P/6P en L3 (anglais) et tout le Personnel en ICT (informatique appliquée dans l'enseignement).

> billet du directeur

Afin de nous projeter ensemble vers le futur, je vous rappelle que le Centre scolaire aura l'ouverture de sa « Fenêtre de l'Avent » le mardi 21 décembre...en préparation à la fête de Noël. L'Ecole des neiges se déroulera du 31 janvier au 4 février 2011. Pour faciliter votre organisation familiale et celle de vos vacances, vous trouvez ci-après le plan de scolarité de la future année scolaire 2011/2012 valable pour l'ensemble des écoles du Valais romand.

L'entrée en vigueur progressive de HARMOS et du PER n'aura aucune incidence sur l'organisation de la future année scolaire des classes enfantines et primaires si ce n'est pour le Personnel enseignant et le Directeur qui devront suivre les formations adéquates dès janvier 2011 (5 demi-journées).

Toute cette marche en avant de l'Ecole et la mise en place des

activités annexes se font toujours d'un commun accord entre les partenaires que sont le DECS, la Commission scolaire, les Collègues enseignants (es), parfois les Parents, et moi-même en qualité de Directeur. Aussi, merci pour toutes les collaborations soutenues et réussies et merci à tous les élèves qui répondent avec bonne volonté et sérieux à ces diverses activités et fournissent quotidiennement le meilleur travail possible.

Belles Fêtes de fin d'année...

Bonne et heureuse année 2011...

Cordiaux messages

Jean-Marc Briguet, directeur

plan de scolarité 2011-2012

2011	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
	1 2	2 3 4 5 6	6 7 8 9 10 11
Lu	1 8 15 22 29	5 12 19 26	3 10 17 24 31
Ma	2 9 16 23 30	6 13 20 27	4 11 18 25
Me	3 10 17 24 31	7 14 21 28	5 12 19 26
Je	4 11 18 25	1 8 15 22 29	6 13 20 27
Ve	5 12 19 26	2 9 16 23 30	7 14 21 28
Sa	6 13 20 27	3 10 17 24	1 8 15 22 29
Di	7 14 21 28	4 11 18 25	2 9 16 23 30
	* 7	* 20	* 10
	NOVEMBRE	DECEMBRE	
	11 12 13 14 15	15 16 17 18 19	
Lu	7 14 21 28	5 12 19 26	Dates en gras : Samedis, dimanches et jours fériés jours fériés 1 jour 1/2 jour
Ma	1 8 15 22 29	6 13 20 27	
Me	2 9 16 23 30	7 14 21 28	
Je	3 10 17 24	1 8 15 22 29	
Ve	4 11 18 25	2 9 16 23 30	
Sa	5 12 19 26	3 10 17 24 31	
Di	6 13 20 27	4 11 18 25	
	* 18.5	* 14.5	
2012	JANVIER	FEBVRIER	MARS
	19 20 21 22 23 24	24 25 26 27 28	28 29 30 31 32
Lu	2 9 16 23 30	6 13 20 27	5 12 19 26
Ma	3 10 17 24 31	7 14 21 28	6 13 20 27
Me	4 11 18 25	1 8 15 22 29	7 14 21 28
Je	5 12 19 26	2 9 16 23	1 8 15 22 29
Ve	6 13 20 27	3 10 17 24	2 9 16 23 30
Sa	7 14 21 28	4 11 18 25	3 10 17 24 31
Di	1 8 15 22 29	5 12 19 26	4 11 18 25
	* 15.5	* 14	* 19
	AVRIL	MAI	JUIN
	32 33 34 35 36 37	37 38 39 40 41	41 42 43 44 45
Lu	2 9 16 23 30	7 14 21 28	4 11 18 25
Ma	3 10 17 24	1 8 15 22 29	5 12 19 26
Me	4 11 18 25	2 9 16 23 30	6 13 20 27
Je	5 12 19 26	3 10 17 24 31	7 14 21 28
Ve	6 13 20 27	4 11 18 25	1 8 15 22 29
Sa	7 14 21 28	5 12 19 26	2 9 16 23 30
Di	1 8 15 22 29	6 13 20 27	3 10 17 24 31
	* 13.5	* 17	* 18

champions du monde

« Notre prof est un champion » voilà ce que titrait le Nouvelliste au lendemain de la visite du médaillé olympique Cédric Grand au centre scolaire de Saillon.



Prise de notes inhabituelles !



Jeu de dé avec Evelyn, du Département Fédéral des Sports Suisses.



Faut pas me chercher, mon Grand !

Les élèves sont eux aussi de Grands Champions du Monde :

- Champions de la poussée : ils grandissent tellement vite.
- Champions de l'équilibre puisqu'ils se maintiennent sur le fil de la langue française.
- Champions du chronométrage dans les temps de conjugaison.
- Champions de ténacité dans l'usage de l'orthographe.
- Champions de vitesse dans l'apprentissage du livret.
- Champions de l'aisance lors de la découverte des textes en lecture.
- Champions du brossage des dents lors de la visite du dentiste scolaire.
- Champions de la persévérance lorsqu'ils domptent la puissance des mathématiques.
- Champions de l'endurance lors d'affrontement avec les dates en histoire.
- Champions de slalom géant dans le tricotage.
- Champions de la souplesse lorsqu'ils surfent sur les méandres géographiques.
- Champions de la traversée du passage-piétons, lors de la visite du policier.
- Weltmeister en natation dans le bain linguistique de Goethe.
- Champions des réflexes, car ils parcourent le labyrinthe des sciences.
- Champions de la solidarité, lorsqu'ils bâtissent un esprit d'équipe en religion.
- Champions de l'effort quand ils dépensent leur énergie dans la salle de gymnastique.
- Champions des virages et des courbes en dessin.
- Champions de la légèreté lors de l'usage de la plume en écriture.
- Champions du rythme dans leurs prouesses musicales.
- Champions de la persévérance, car ils sont toujours présents en classe.
- Futurs Champions en « *To be or not to bob* », dans la nouvelle discipline olympédagogique de la course anglaise.
- Champions du freinage lors des jeux pendant les récréations.
- Champions de la concentration, lors de la récitation de la poésie de Noël.

Ce sont donc tous ces champions du monde que Cédric Grand, champion lui aussi du monde et médaillé olympique de bob à Turin, a rencontrés et entraînés lors de son passage à Saillon le jeudi 25 novembre dernier.

Chaque année, 25 écoles sont sélectionnées dans toute la Suisse pour recevoir un parrain ou une marraine de « *l'école bouge* ». Ces visites sont de véritables événements pour les élèves et l'occasion pour eux de faire la connaissance de grands champions et, encore mieux, de faire du sport en leur compagnie.

Depuis 2005, « *l'école bouge* », programme de l'Office fédéral du sport OFSPO, motive et aide les enseignants à promouvoir simplement et durablement l'activité physique à l'école. Chaque année, quelque 3000 enseignants y participent et font ainsi bouger au quotidien plus de 60 000 élèves. Les classes s'engagent à bouger 20 minutes chaque jour, pendant un trimestre au moins.

L'école en mouvement recouvre différents champs d'activité.

- A l'école : manifestations sportives, sport scolaire facultatif.
- En classe : leçons d'éducation physique, enseignement en mouvement.
- Avant et après l'école : chemins de l'école, devoirs à domicile.

Cédric Grand et l'Office fédéral du sport ont semé de bien belles et saines graines sportives qui germeront dans le corps et l'esprit des futurs champions du monde de la vie.

Claudy Raymond, 6P

interview de Cédric Grand

Quel âge avez-vous ?

J'ai 34 ans.

Quelles sont vos origines ?

Elles sont valaisannes. Mon père vient de Nax et ma mère d'Evolène. J'habite à Onex dans le canton de Genève.

Depuis quand pratiquez-vous le bobsleigh ?

J'en fais depuis 1996.

Quand pensez-vous arrêter ce sport ?

Je suis un jeune retraité depuis les Jeux Olympiques de Vancouver.

Pourquoi avez-vous voulu pratiquer ce sport ?

J'aime la vitesse. Cela m'a toujours fait envie lorsque je regardais le bob à la télévision quand j'étais plus jeune.

Quelles sont les qualités pour être champion de bobsleigh ?

Il faut de la discipline, de la volonté et de la persévérance. Il faut être prêt à faire des sacrifices.

Où avez-vous fait votre 1^{er} concours ?

J'ai participé à ma première épreuve en Allemagne, précisément à Königsee.

Préférez-vous le bob à 2 ou à 4 ?

J'aime bien les deux disciplines, mais lorsqu'on descend à 2, on a l'impression d'avoir été un peu plus important.

Comment vous entraînez-vous durant l'été ?

Je me prépare physiquement tout seul. Puis plus tard dans la saison, avec l'équipe, nous effectuons de la synchronisation, c'est-à-dire nous devons réaliser les mêmes gestes au même moment.

Avez-vous peur parfois quand vous descendez une piste ?

Toujours. La peur fait partie de la compétition.

Avez-vous déjà été blessé ?

Oui, j'ai subi quelques commotions et des brûlures superficielles mais dans l'ensemble rien de trop grave.

Combien de temps vous entraînez-vous par semaine ?

Je consacre à mon sport plus de 20 heures.

Combien de temps dure une descente en bobsleigh ?

Environ 1 minute 30 secondes de pur bonheur et de grands frissons.



Bien joué, mec !

Y a-t-il des pistes dangereuses ?

Toutes les pistes le sont. Elles nécessitent une très grande concentration. L'accident peut être fatal.

Y a-t-il des pistes de bob en Suisse ?

Oui, celle de Saint-Moritz dans les Grisons est la plus spectaculaire, car elle est entièrement naturelle dans un splendide panorama.

A quelle vitesse glisse un bob ?

Cet engin peut dépasser les 163 km /h, comme par exemple lors des derniers JO de Vancouver.

Que ressentez-vous lors d'une descente en bobsleigh ?

J'éprouve de la peur mêlée à une montée d'adrénaline.

Peut-on vivre en faisant du bob en Suisse ?

Cela demeure possible, mais c'est très difficile. Il faut être parmi les meilleurs.

Comment freine-t-on sur un bob ?

Il existe une petite manette que l'on doit actionner au bon moment.

A combien de JO avez-vous participé ?

J'ai eu la chance d'être présent à 4 Jeux Olympiques, ceux de Nagano au Japon en 1998, de Salt Lake City aux Etats-Unis en 2002, de Turin en Italie en 2006 et pour finir à Vancouver en février de cette année.

Quelle sensation cela fait d'être reconnu, d'être une star du sport ?

Je ne suis pas une star ! Je vis comme tout le monde.

Qui vous a aidé à apprendre la technique du bob ?

L'entraîneur national Dominique Scherey nous l'a enseignée afin de devenir les meilleurs.

Combien de médailles avez-vous reçues en sport ?

J'ai gagné entre 50 et 100 en bob, mais aussi en course de vitesse. J'ai toujours l'honneur de détenir encore le record suisse du 60 mètres en salle qui tient depuis 1999, en 6 secondes 60 centièmes.

Avez-vous le trac avant de descendre ?

Toujours, cela fait partie du métier.

Est-ce que vous avez une famille ?

Oui, je vais me marier en février 2011 avec ma compagne Emmy. Nous avons la joie d'être parents d'un petit garçon de 7 semaines, prénommé Gabriel.

Interview réalisé par Charlotte, Noémie, Jonas, Vidal, Séraphine, Elisa, Dylan, Christelle, Marine, Adrian, Louiselle, Mahina, Célestin, Nathan, Samuel, Nicolas, Filipe, Thomas, Clémence, Nicolas, Samuel, Laura, Eleni, Emile, Euxane, Cyril, Océane et Delphine de 6P.



Dédicaces pour nos chères petites têtes blondes !

saillon musique

Nous voici à mi-chemin de notre parcours musical d'hiver. Sur les 4 concerts prévus durant notre saison, 2 sont déjà passés et les suivants se dérouleront début 2011.



Le 5 novembre nous avons eu le plaisir d'accueillir le pianiste virtuose Moncef Genoud, dont le parcours de vie et les prestations pianistiques sont extraordinaires. Aveugle depuis son enfance, il a commencé à jouer des standards de jazz seulement grâce à sa mémoire, il excelle aujourd'hui comme professeur et comme compositeur. Ce fut non seulement une rencontre musicale, mais aussi humaine avec cet artiste humble et respectueux.



Le vendredi 3 décembre l'Eglise de Saillon vibra sous les cuivres de David Bonvin & Friends, puis, le «*Lucerne Chamber Brass*», un quintet de professionnels suisses nous amena en visiste chez Haendel, en passant par des morceaux plus récents et même un célèbre morceau du folklore de notre pays : «*Grueziwohl Frau Stirnima*» ! La qualité, la compétence et le plaisir furent au rendez-vous de ces soirées musicales.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir et grand merci à Jean-Blaise Pont, qui décore la salle avec ses créations photographiques.

*Pour la Commission Culturelle
Ch.-Henri Thurre, conseiller*

A vos agendas :

Le vendredi 28 janvier 2011 – Stella
Carte blanche au Conservatoire de Sion

Le vendredi 25 février 2011 – Stella
Carte blanche à l'EJMA